



Évaluation annuelle des résultats du plan de lutte de l'école Bouchard contre la violence et l'intimidation pour l'année scolaire 2018-2019

Rappel des défis et des objectifs priorités pour l'année scolaire 2018-2019

Au regard des actions, des facteurs de protection de l'école (à développer, consolider ou maintenir)	Au regard des manifestations (ex. : actes de violence, sentiment de sécurité)
<p>- Développer avec tous (élèves, personnel de l'école, famille) une vision commune des situations de conflit, violence et d'intimidation de toutes sortes.</p> <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Diffusion des outils et appropriation des contenus en assemblée générale avant le lancement des activités liées à la non-violence. Guide de l'intervention pour chaque intervenant de l'école. À maintenir ➤ Discussion et mise en situation sur les différences entre un conflit, la violence et l'intimidation sous toutes ses formes afin de développer une vision et une compréhension commune du phénomène dans le milieu. À maintenir ➤ Régulation 3 fois par année. À maintenir ➤ Choisir, des élèves médiateurs de 6^e année, des ambassadeurs de la non-violence, qui pourront être mis à contribution tout au long de l'année lors d'évènements (remise des bulletins, activités spéciales, etc.). À maintenir ➤ SCP : Continuer l'implantation du programme SCP. Arbre décisionnel avec niveaux d'intervention. À maintenir <p>- Définir des modalités de communication et de soutien efficaces avec les surveillantes du dîner et les éducatrices du service de garde ainsi que sur le suivi des situations impliquant les élèves. À consolider</p>	<p>Objectif : Diminuer de 25% le taux de violence physique tels que coups et bousculades (de 400 à 300) et verbale tels que manquer de respects envers autrui, se moquer et menacer (de 250 à 180);</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le taux de violence physique a augmenté de 10% tandis que le taux de violence verbale a diminué de 6%. - Affiches positives dans les corridors créés par les élèves (violence et l'intimidation). À maintenir - Médiateurs (élèves) en circulation pendant le dîner et la récréation. À maintenir - Médiateurs. À maintenir - Thématique annuelle : Sois une chic personne, respectueuse, responsable et engagée! À maintenir - Activités mois de la lutte contre la violence et jeux animés pour élèves ciblés. À maintenir <p>- Clarifier les notions de violence, conflit ou intimidation pour tous (personnel, élèves, famille).</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Comité SCP À maintenir ○ Formation du personnel d'encadrement afin d'adhérer à une vision et une pratique cohérente de l'intervention. À maintenir ○ Bonification du code de vie (SCP). À maintenir



- Rencontre secteur TES pour partage de pratiques. **À maintenir**
- Outils (plan d'action du midi) : règles et structure
- Rencontre mensuelle de tout le personnel d'encadrement **À maintenir**
- **Responsabiliser les élèves face à leurs comportements.**
 - Ateliers en classe. **À maintenir**
 - Système d'émulation « école » SCP. **À maintenir**

Mise en œuvre des moyens

Est-ce que les moyens identifiés ont été mis en place tels que planifiés pour :
Les mesures de prévention : oui /non pourquoi?

Oui, de façon générale, surveillantes, éducatrices SDG, direction et TES ont reçu la formation : *Tous ensemble vers un même but*. Une formation commune aux éducatrices du SDG et les surveillantes du dîner a eu lieu.

Nos élèves ont bénéficié de plusieurs ateliers animés par nos TES : gestion de la colère, anxiété, estime de soi, gestion de conflits, Fluppy, habiletés sociales (maternelle à la 3^e année et par l'Oméga niveau 2 (4^e-5^e années)

En ce qui concerne les autres moyens, nous sommes fiers du travail effectué cette année à notre école. Le comité SCP s'est montré très proactif et créatif en proposant des activités pédagogiques préventives à nos élèves. De plus, le comité a instauré un arbre décisionnel basé sur une hiérarchie d'intervention, qui facilite la communication entre les intervenants scolaires et les parents. On a aussi formé une équipe de médiateurs formée d'élèves de 6^e année. L'émulation en lien avec les comportements à privilégier fut bénéfique.

Implantation d'une émulation école : des thématiques à chacune des étapes, en lien avec les valeurs de l'école, nous ont permis de récompenser quelques élèves par groupe à trois reprises pendant l'année. Chaque élève méritant a reçu un diplôme des mains de Mme Lapointe, directrice.

Implantation du programme de soutien au comportement positif (SCP) :

- Enseignement explicite des comportements attendus et affiches dans chaque aire de vie.



- Émulation individuelle (Bouch'or); émulation de classe (médaillons d'or et clés); émulation école (cadenas).
- Hiérarchie d'intervention et rôle de chaque intervenant.

Bilan positif de l'ensemble des membres du personnel. Les élèves ont beaucoup apprécié, ce système s'est avéré motivant.

En 2018-2019, nous avons intégré le rôle de médiateur au centre d'emploi.

En ce qui concerne le CISSS, de bons liens sont déjà en place.

Les modalités de signalement et de consignation : oui/non pourquoi?

Aucun incident d'intimidation n'a nécessité une plainte à la CS. Cependant, des événements en lien avec la violence ou s'apparentant à l'intimidation (ne correspondant à la définition) ont été consignés dans un tableau ainsi qu'au dossier d'aide particulière de l'élève. L'utilisation du logiciel « Le profileur de comportements » a été utilisé par l'ensemble du personnel ce qui facilite le suivi pour l'équipe d'encadrement.

Les mesures éducatives et de sanction : oui/non pourquoi?

Oui, de façon générale, la hiérarchie d'intervention est respectée. Quant à l'implantation de la technique « Stopper la violence en 5 étapes » comme méthode d'intervention de premier niveau, elle est utilisée par la majorité des surveillantes, éducatrices SDG et de quelques enseignants. L'information a été diffusée à l'ensemble du personnel mais, nous réalisons que nous n'avons pas suffisamment réinvesti sur la technique elle-même afin que la totalité des intervenants la priorise.

Les mesures de soutien : oui/non pourquoi?

Non, pas concrètement puisque nous n'avons pas eu de situations à soutenir. Toutefois, le rôle des partenaires pourrait être clarifié afin de connaître la responsabilité de chacun si une situation survenait.

Programme de formation intervention non-violente en situation de crise (CPI) : Des enseignantes et un enseignant ont été formés. Les intervenants ayant déjà suivi la formation ont reçu un rafraîchissement. Le comité des mesures d'urgence en collaboration avec Mme Stéphanie Martel, psychoéducatrice ont élaboré un protocole de gestion de crise et d'utilisation de mesures contraignantes. Le protocole a été présenté à l'ensemble du personnel.



Les difficultés rencontrées :

- Manque d'uniformisation dans les approches et les techniques d'intervention de tous les intervenants scolaires.
- Les élèves en haut de la pyramide (SCP) restent en haut malgré les interventions mises en place.

Les éléments facilitants :

- Adhésion de l'équipe école et belle participation des élèves.
- Climat positif : interventions basées sur le renforcement positif.
- Mandat supervisé par le comité SCP et le comité vie à l'école et leur souci de travailler en prévention.
- Implication de tous (cohérence à l'école).

L'impact des actions mises en place			
Chez le personnel	Chez les élèves	Dans nos relations avec les parents	Dans nos relations avec les partenaires
<p>(Notamment les relations entre le personnel et entre le personnel et les élèves)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Adhésion de l'équipe-école, cohésion et respect mutuel - Vigilance des membres du personnel - L'importance de régler les situations de manière 	<p>(Notamment les relations entre les élèves et entre les élèves et le personnel)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sentiment de sécurité - Respect et lien de confiance plus développés - Conscientisation de la ligne directrice face à la gestion des émotions et de 	<ul style="list-style-type: none"> - Les parents comprennent mieux les différences entre conflit, violence et intimidation. - Retour rapide entre le parent, la direction et la TES - Lien de confiance-suivi assuré - Communications fréquentes avec les parents 	<ul style="list-style-type: none"> - Belle collaboration de la sûreté du Québec. - Collaboration avec CISSS à développer - Subvention de Québec en forme - Dons d'Orica pour sortie du Centre d'emploi, déjeuner de Noël, jeux gonflables pour les Olympiques.



<p>préventive</p> <ul style="list-style-type: none">- Personnel plus à l'écoute des élèves- Élèves plus respectueux entre eux et envers adultes	<p>la violence</p> <ul style="list-style-type: none">- Rétroaction sur les situations avec les élèves	<p>de la part des enseignants</p>	
--	---	-----------------------------------	--



Recommandations

Tenir compte des recommandations dans l'actualisation de votre plan de lutte.

- Continuer d'informer les parents via l'Info-parents, capsules d'informations sur nos moyens préventifs pour contrer la violence et l'intimidation.
- Continuer d'étendre nos activités préventives sur toute l'année.
- Ateliers préventifs dès le mois de septembre à tous les élèves par la TES et ce, tout au long de l'année.
- Suivi assuré par le comité contre la violence et l'intimidation (information, activités préventives ou autres initiatives).
- Réinvestissement de la formation du personnel d'encadrement.
- Poursuivre les rencontres mensuelles du personnel d'encadrement.
- Poursuite des rencontres TES secteur Argenteuil.
- Susciter et développer une participation active des policiers de la Sûreté du Québec et autres partenaires.
- Mois de la non-violence (mois de novembre) : activités, ateliers, messages, etc.

L'évaluation du plan de lutte de l'école **Bouchard** a été approuvée par le Conseil d'Établissement le **13 juin 2019**. No de résolution : **2019.06.13-02**